



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Nancy, le mardi 18 janvier 2022

# **Les décisions de la commission permanente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

La commission permanente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'est réunie le lundi 17 janvier 2022. Voici les principales décisions.

## **Protection de l'enfance : 85 000 € attribués pour la création d'un service d'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap**

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, le Département s'est engagé par convention avec l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine (UTML) et la Fondation des Aveugles et Déficients Visuels (FADV) dans l'expérimentation d'un service d'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap (SAPPH). Cette expérimentation a été adoptée en commission permanente du 7 décembre 2020.

## **Prolongation de l'expérimentation fonds d'aide à la reprise d'activité des allocataires RSA**

Dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, un fonds d'aides individuelles de 100 000 € a été créé fin 2020, à titre expérimental, pour favoriser la reprise d'activité (emploi et formation) des allocataires du RSA. Ce fonds est financé à hauteur de 50 % par des crédits d'Etat au titre de la Stratégie. Il est proposé de prolonger cette expérimentation jusque fin juin 2022, afin de permettre aux allocataires du RSA engagés dans un processus de reprise d'activité de continuer de bénéficier des crédits restant. À l'issue de cette expérimentation, il pourra être décidé ou non de sa pérennisation dans le cadre du nouveau Pacte Territorial d'Insertion (PTI).

## **100 000 € d'aide à l'investissement pour la reconversion du collège de Herserange**

Le collège de Herserange a cessé son activité à l'issue de l'opération de restructuration, et ses locaux ont été désaffectés par voie d'arrêté préfectoral à compter du 30 septembre 2019.

Le Département de Meurthe-et-Moselle a marqué sa volonté d'accompagner les collectivités locales propriétaires des collèges désaffectés par l'octroi, conformément à la délibération applicable, d'une subvention à hauteur de 100 000 € afin de leur permettre d'engager des projets de requalification des sites dans des opérations d'intérêt général, au titre du Plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG).

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), la communauté d'agglomération du Grand Longwy a récemment informé le Département que le site de l'ancien collège

de Herserange allait être utilisé dans le cadre de la troisième tranche de l'opération de réaménagement urbain du quartier Concorde.

### **Plus de 1,7 M€ consacrés au financement de la part des personnels (adjoints techniques territoriaux) travaillant dans des établissements privés d'enseignement secondaire**

Lors de la commission permanente du 20 avril 2020, l'assemblée départementale a adopté les termes de la convention triennale qui formalise l'ensemble des relations entre le Département de Meurthe-et-Moselle et l'Enseignement catholique de Meurthe-et-Moselle pour les années 2020, 2021 et 2022 ainsi que les modalités de calcul du forfait "part personnels" à verser aux 13 collèges privés sous contrat d'association.

### **Culture : numérisation des statues du château de Schwetzingen, anciennes statues présentes au bord des bassins du château de Lunéville**

Dans le cadre du projet de développement du château de Lunéville et de requalification du parc des Bosquets, le Département de Meurthe-et-Moselle s'est engagé dans une action de numérisation de cinq statues (groupe d'Arion) ornant autrefois les bassins du jardin du château de Lunéville et aujourd'hui conservées au château de Schwetzingen. L'association, dont une des principales missions est la participation aux restaurations et acquisitions des collections du musée du château de Lunéville, labellisé « Musée de France », s'est positionnée sur un soutien de ce projet. Le Département a financé cette opération à hauteur de 8 000 €. Les cinq statues numérisées ont été installées et mises en lumière lors de l'exposition d'envergure labellisée d'intérêt nationale « La sculpture en son château. Variations sur un art majeur » qui a pris fin le 9 janvier dernier.

### **Signature du contrat métropolitain de relance et de transition écologique (CMRTE) de la Métropole du Grand Nancy**

Les pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) sont des conventions qui lient l'État, la Région, le Département et les EPCI, avec l'objectif d'accompagner, sur la durée du mandat municipal (2020-2026), la concrétisation des projets de territoire en matière de transition écologique et de cohésion territoriale. Il y a 8 pactes territoriaux de relance et de transition écologique à l'échelle du Département de Meurthe-et-Moselle.

### **Mobilités actives et transition écologique : convention de partenariat pour mener le projet « Au collègue, j'y vais à vélo ! »**

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'engage dans une stratégie cyclable globale ambitieuse qui s'articule autour de trois axes : la structuration des itinéraires, la promotion des mobilités actives et le développement du vélotourisme.

Le Département porte une responsabilité directe dans l'éducation au vélo, de par sa compétence « collèges ». En adhérant en 2021 au partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand-Est (VMAGE) qui pilote le défi « Au collègue, j'y vais à vélo ! », il a permis à cinq collèges d'y participer.

La présente convention a pour objet de fixer le cadre de la collaboration entre les parties pour l'organisation du Défi « Au collègue, j'y vais à vélo ! » pour l'année 2022. Le Défi a pour objectif d'inciter un maximum d'élèves à se rendre sur leur lieu de scolarité à vélo durant le défi. Ce projet s'appuie sur des actions et outils développés et mutualisés pour l'ensemble des territoires participant au défi.

### **Engagement et citoyenneté envers les collégiens : 15 000 € attribués pour financer le programme éducatif « En visage »**

De 2007 à 2020, un programme d'actions d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective, et de prévention de la violence en direction des adolescents, intitulé, « Cet Autre que Moi », a été développé dans les collèges publics du département, à l'initiative du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le Département a souhaité mener cette action en partenariat avec l'association « je, tu, il... », l'Éducation Nationale et l'Agence Régionale de Santé, ce qui s'est traduit par une convention quadripartite mise en place de 2015 à 2018, puis renouvelée de 2018 à 2021.

Aujourd'hui, ce programme évolue et devient « En visage ». Il a pour objectif d'améliorer le bien-être des élèves des collèges de Meurthe-et-Moselle, en renforçant leurs compétences psychosociales. Son principe consiste à mettre en place, dans tous les collèges du Département, un parcours, constitué d'espaces d'échanges collectifs avec les élèves de 4<sup>ème</sup>. Ces séances sont menées par les professionnel·le·s de l'établissement, qui ont été formés à l'animation du programme.

### **129 600 € attribués pour la signalisation d'animation culturelle et touristique sur l'autoroute A31**

Un projet de renouvellement de la signalisation d'animation culturelle et touristique sur la portion meurthe-et-mosellane de l'autoroute A31 a été initié en 2020 pour les 6 panneaux installés dans le département et dont l'état nécessite un renouvellement. La société « Autoroutes Paris-Rhin-Rhône » et les services du Département ont engagé un travail commun afin de retenir de nouvelles thématiques pour les futurs panneaux. Cette réflexion prend en compte les avantages concurrentiels alimentant l'attractivité de notre territoire dans le cadre de la démarche « Meurthe & Moselle, l'esprit Lorraine ». Pour rappel, parmi ses avantages, les thématiques suivantes ont été identifiées : œnotourisme, métiers d'art, savoir-faire verrier, patrimoine architectural 18<sup>ème</sup> et art nouveau.